

Wolu-Inter-Quartiers

... en action !

BELGIQUE – BELGIE
P.P.
1200 BRUXELLES 20
1/3380

SEPTEMBRE 2010

MENSUEL N° 139 de l'asbl Wolu-Inter-Quartiers

Av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Bureau de dépôt : 1200 Bruxelles 20 – P 401101 – Ne paraît pas en juillet ni en août.

Ed. resp.: J. Clocquet, av. du Capricorne, 1A à 1200 Bruxelles

Mobilité

N'attendons pas que les autres agissent !

A la fin du mois de septembre, la mobilité douce, alternative, plus respectueuse de l'environnement sera à nouveau mise à l'honneur pour ... un jour pour la plupart d'entre nous. **Un dimanche sans voitures** ; sorte de fête pour certains où tout semble permis ; jour à s'enfuir pour d'autres ou à essayer d'obtenir à tout prix un « laissez-rouler ». On remarque d'ailleurs un nombre incroyable de personnes qui doivent absolument travailler en voiture privée ce jour-là.

Mais après, dès le lundi que se passe-t-il ? Les « mauvaises » habitudes reviendront très rapidement pour beaucoup : « on ne sait pas faire autrement », entend-on.

Pourtant, nous avons notre rôle à jouer en tant que citoyen. Le plus simple étant de réfléchir avant chaque déplacement : conduire ses enfants à l'école à pied, à vélo ou en transport en commun peut être un bon moment de connivence, de détente, ainsi qu'un bon apprentissage pour les enfants à se déplacer en milieu urbain. Combiner nos modes de déplacement en fonction de la longueur du trajet et de l'offre : vélo, marche, transports en commun, Cambio, Villo, co-voiturage, ... est une autre façon d'agir. Il en existe bien d'autres.

Evidemment, on pourra toujours rétorquer que la ville n'est pas suffisamment « construite » pour permettre que les déplacements doux soient non seulement sécurisés mais suffisamment efficaces et agréables. C'est sans doute vrai et donc il faut le rappeler inlassablement aux autorités régionales et communales.

C'est avec la volonté d'améliorer la qualité de la mobilité douce que Wolu-Inter-Quartiers mène certaines de ses actions.

En 2002, notre association a édité

une « Charte de la mobilité pour Woluwe-Saint-Lambert » (disponible sur www.wiq.be) et, parallèlement, a produit, depuis 2002, 169 « fiches techniques mobilité » dont l'objectif principal est d'améliorer la sécurité des différents usagers ainsi que de proposer des idées nouvelles en terme de mobilité.

Lors de la semaine de la Mobilité, fin septembre, nous proposerons une nouvelle série de fiches qui recevront, nous l'espérons, un bon accueil auprès des différents pouvoirs publics.

Ce moment sera également choisi pour établir un premier bilan de nos demandes et propositions. Y a-t-il eu des réalisations concrètes? Des blocages? Des refus? Y a-t-il des manquements récurrents, des améliorations permanentes? Quels sont nos pistes pour l'avenir?

Nous aurons l'occasion d'en parler dans notre prochain bulletin.

Nous pouvons dire dès aujourd'hui que nous travaillons de manière constructive avec la Cellule Mobilité de la Commune et que bien des situations ont été améliorées.

Par ailleurs, nous constatons que certaines fiches ne trouvent pas de solution alors que nous les estimons prioritaires. Souvent ces fiches sont « délicates » et demandent l'intervention de plusieurs niveaux de pouvoir, ce qui complique les dossiers.

Nous avons décidé de mettre régulièrement en avant, dans notre bulletin, une de ces fiches qui ne trouvent pas de solution. Nous espérons que cela leur donnera un petit coup de pouce.

Aujourd'hui, **la vitesse au boulevard Brand Whitlock**, fiche du mois de septembre 2008 des comités de quartiers Parvis Saint-Henri et Prekeleinden – Bois de Linthout.

Le constat : les véhicules, même les camions, dépassent régulièrement la vitesse autorisée qui est le 50 km/h. Certainement sur les ban-

des centrales, mais également sur les voiries latérales. Ceci augmente fortement les nuisances sonores et vibratoires pour les riverains

La proposition : dans l'attente d'un réaménagement complet des boulevards de la seconde ceinture, installer des panneaux de rappel du 50 km/h comme cela a été fait sur le bd Lambermont à Schaerbeek.

Pourquoi cela bloque-t-il?

D'une manière générale, nous remarquons que les dossiers qui demandent l'intervention de la Région sont souvent plus longs à traiter dans tous les cas. Toujours est-il que suite à l'insistance d'un membre d'un des deux comités précités, le dossier évolue quelque peu.

Suite à un échange de courrier fin 2009, on apprend avec étonnement que la police affirme qu'il n'y a aucune particularité au niveau du boulevard Brand Whitlock en ce qui concerne la vitesse ! Testez les voiries centrales en respectant la vitesse autorisée et vous comprendrez directement que l'on ne comprend pas. De plus, on se demande alors pourquoi de nombreux panneaux ont été placés au boulevard Lambermont afin que le 50 km/h soit respecté.

Le 5 août dernier l'administration régionale précise, tout en signalant que la Région ne prévoit pas de réaménagement de cet axe à moyen terme, qu'une des solutions réside dans le placement d'un dispositif d'afficheur de vitesse ou d'un radar automatique ... pour autant que la commune de Woluwe-Saint-Lambert le demande suite à une concertation avec la police ...

Le 18 août dernier, notre bourgmestre signale qu'il redemande à la police de pratiquer des mesures de vitesse sur la portion du boulevard situé sur le territoire communal.

Nous attendons les résultats avec impatience !

Bernard Devillers—Coordinateur



La cheminée

Le « petit » patrimoine

Au XIX^{ème} siècle, le grand luxe des maisons bourgeoises et des châteaux était de posséder une cheminée monumentale. Les boiseries en chêne ciré et teinté sont élégamment sculptées et décorées de feuillages, de grappes, de lions, de mascarons à tête humaine, etc.

Le mur de fond qui, jusque là, était recouvert de briques est maintenant recouvert de carreaux émaillés de couleur jaune, rouge, verte et de céramiques aux décors raffinés (Delft).

Geneviève Vermoelen. Tél. : 02 735 03 65.



Je voudrais remercier toutes les personnes qui m'ont reçue, pour l'accueil toujours aussi chaleureux qui m'est réservé lors de mes visites ! Je suis de plus en plus sollicitée pour photographier l'intérieur de vos magnifiques demeures ! N'hésitez pas à me contacter si vous avez des sujets intéressants. J'aurai ainsi l'occasion de les faire découvrir aux lecteurs de notre bulletin. Plusieurs sujets sont encore en préparation. G. Vermoelen



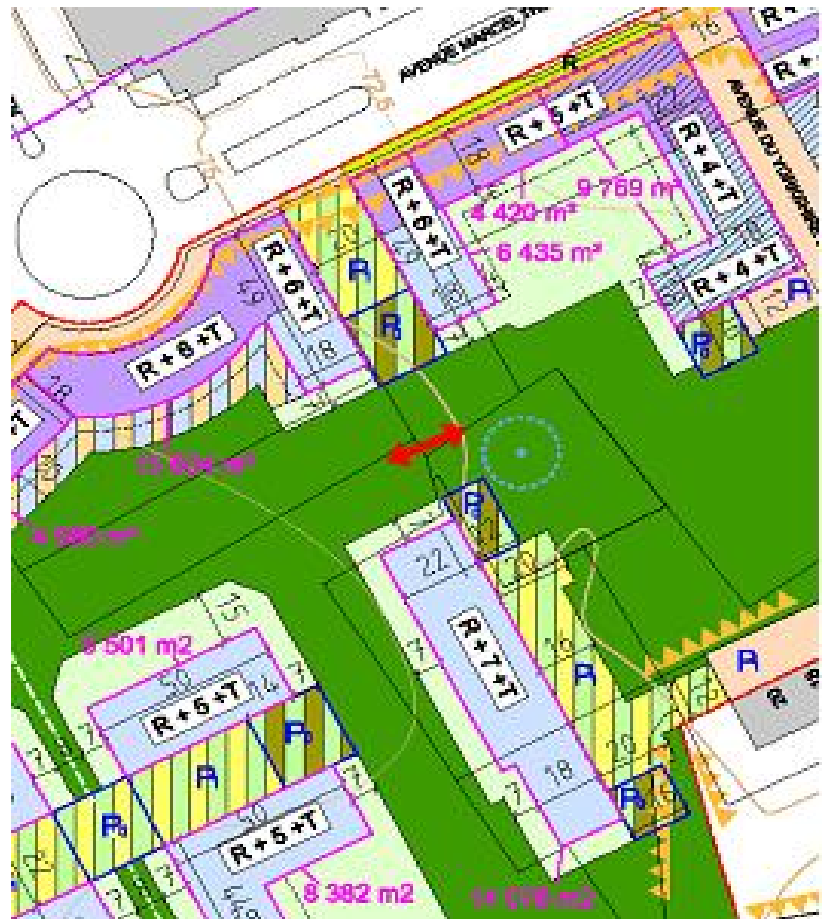
Urbanisme

Val d'Or, troisième, clap !

Le Plan particulier d'affectation du sol n° 60 ter est soumis, pour la troisième fois, à une enquête publique qui se déroule du 01/09 au 30/09/2010. La commission de concertation se déroulera le mardi 19 octobre. Les documents (affiche rouge, prescriptions et plan d'affectation du sol) sont téléchargeables sur le site internet de la Commune.

Le temps nous manque pour vous faire part dès maintenant de notre point de vue à propos de ce dossier. Les premières modifications visibles concernent l'implantation du bâtiment central (moins d'emprise au sol, mais plus haut) et l'implantation de plusieurs immeubles aux alentours du rond-point des Communautés, avenue Marcel Thiry et avenue du Yorkshire (moins d'emprise au sol pour certains, mais plus haut).

Notre avis sera consultable sur notre site internet vers la mi-septembre. Il restera sans doute en grande partie identique à nos points de vue précédents. Voir notre bulletin de septembre 2009, n° 131 et novembre 2008, n° 122 ; numéros téléchargeables sur notre site internet www.wiq.be



Découverte du Petit Patrimoine de WSL

Dimanche 03.10 à 10h00

Visite guidée du secteur Sud-Ouest de la commune par Cécile Dubois, historienne de l'art, accompagnée de Paul Gonze, « anartiste » et de Genviève Vermoelen.

Cette promenade débutera à l'entrée du parc Georges Henri où est intégrée l'Étoile de Reliance marquant le 50^{ème} anniversaire du jumelage de la commune de Woluwe-St-Lambert avec la ville de Meudon en France. Elle vous permettra ensuite de découvrir des témoignages, aussi originaux que séduisants du petit patrimoine communal : pignons, portails, perrons, vitraux ...

Au terme de la balade, un verre de l'amitié sera offert à la Maison de la Jeunesse, au 78, avenue Prekelinden.

Action conjointe du Service de la Protection du Patrimoine et du Tourisme, Wolu-Inter-Quartiers et des comités de quartiers Parvis-St-Henri et Prekelinden-Bois de Linthout.

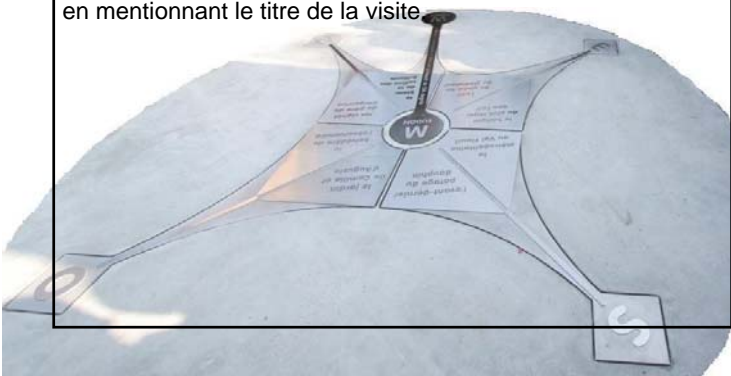
Date : 3 octobre 2010 de 10 à 12h30

Rendez-vous à l'entrée du Parc Georges-Henri, en bordure du square de Meudon à 1200 Bxl. Durée : 2H30.

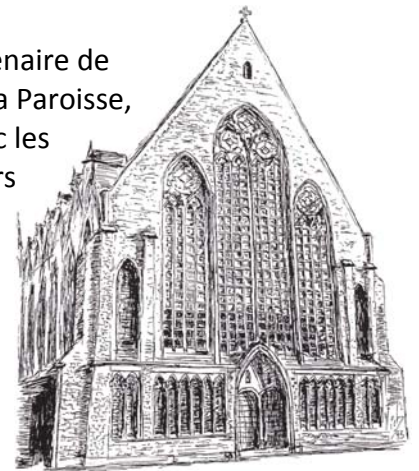
Tarif : 5 €

Inscription obligatoire en téléphonant au 02/7616029

Paiement sur le compte de Wolu-Culture 310-0188358-70 en mentionnant le titre de la visite.



A l'occasion du centenaire de l'église Saint-Henri, la Paroisse, en collaboration avec les Comités des Quartiers Prekelinden-Bois de Linthout et Parvis Saint-Henri, vous invite à partager le repas du dimanche



19 septembre 2010, à partir de 12 h 30

dans le Parc Itterbeek (78, avenue Prekelinden)

Le barbecue sera suivi, pour les familles qui souhaitent y participer, d'un « grand jeu de découverte de nos quartiers » à vivre à pied ou à vélo...

Le « barbecue à volonté » + le dessert vous reviendront à 10 € par adulte et 5 € par enfant (max. 12 ans) - boissons non comprises.

Seule condition : vous inscrire avant le 10 septembre par mail adressé à tilquin6@hotmail.com

D'autres activités seront organisées fin 2010 et début 2011 dans le cadre du centenaire de l'église Saint-Henri (voir sur notre site internet www.wiq.be).



Barbecue du quartier

Aquilon/Mistral/Eoliennes/Athénée Royal/Neerveld

Dimanche 19 septembre 2010

de 12 h 30 à 17 h

Placette du Mistral

Réponses pour le 12 septembre au plus tard



PAF: 2,50 € par adulte

Veuillez déposer votre bon de participation dûment complété et vos euros dans l'une des boîtes aux lettres ci-dessous:



C. & R. ESPOSITO av. de l'Aquilon, 3/11 WSL*
A. MARCHAND, av. des Eoliennes, 6/10 WSL
S. CLAEYS av. du Mistral, 80/14 WSL

comite.aquilon@gmail.com

*Tél: 02 762 84 57

WIJKCOMITE
SINT-LAMBERTUSSTRAAT

COMITÉ DE QUARTIER
RUE SAINT-LAMBERT



3^{ème} GRANDE BROCANTE
DE LA RUE SAINT-LAMBERT
de GROTE ROMMELMARKT
VAN DE SINT LAMBERTUSSTRAAT

Dimanche 3 Octobre
Zondag 3 Oktober
De 7 h à 16 h - Van 7 u tot 16 u

Inscriptions!
Riverains: avant le 15-09-2010
non riverains: du 15 au 30-09-2010

Inschrijving!
Inwoners: vóór 15-09-2010
niet-inwoners: van 15 tot 30-09-2010

Contact : C. Frenay : 0476 86 44 63 ou cathy.frenay@gmail.com

Les jardinets de façade



Un. Voyez cette belle pelouse tellement nette que l'on peut même la soulever pour y glisser ... Nous sommes pour les jardinets de façade, toutefois pas comme cela ! Mais, ouf, cela se passe au square Montgomery, à Woluwe-Saint-Pierre, nous sommes sauvés !



Deux. Au 105, boulevard Brand Whitlock, à la Maison de l'emploi, la Commune a enlevé les trois places de stationnement qui remplaçaient le jardin de façade. Le nouvel aménagement rend l'endroit plus conforme à la législation et plus accueillant, mais pourquoi ne pas avoir finalisé le muret du jardin et sa clôture, ...sans doute au cas où ? On ne comprend pas vraiment !

26^{ème} Grande Brocante des Constellations

Samedi 18 septembre 2006 (de 8 h à 16 h)

Avenue des Constellations et rues avoisinantes

Woluwe-Saint-Lambert

500 exposants

Grimage pour enfants

Bar permanent & Restaurations diverses
au Centre « Les Pléiades »



Complet !



(organisée par le Comité de Quartiers Constellations-Pléiades-Capricorne)

Fin du Marché bio du Gué !

Le 22 mai passé, la presse signalait la célébration du « 26^{ème} anniversaire du Marché bio du Gué ».

Patrick Fabry, directeur de l'ASBL Le Gué a tenu à réagir à cette annonce pour le moins erronée.

« Le moment nous semble donc opportun de vous signaler que le Marché bio du Gué n'existe plus ! L'ASBL « Le Gué » a été l'initiatrice d'un marché bio, mais elle a également mis fin à ce marché le 31/12/2009.

Il est donc pour le moins incorrect d'utiliser notre nom pour désigner le marché communal qui se déroule les samedis matin sur le parking de la crèche Princesse Paola. Incorrect à notre égard et trompeur vis-à-vis du public. Rappelons que nous avons consacré beaucoup d'énergie à veiller à la réalité de l'étiquette « Bio » de notre marché et à la qualité générale des produits qui y étaient vendus. Par convention, chaque détaillant s'engageait à se soumettre à des contrôles de qualité, mais aussi à s'inscrire dans une démarche d'information, de transparence et de partenariat avec les consommateurs.

C'est tout cela que l'appellation « Marché bio du Gué » recouvrait. Et nous avons pris nos responsabilités lorsque certains détaillants ont cessé de respecter ces critères. Aujourd'hui, nous n'exerçons évidemment plus ces responsabilités et il est impératif que le public et les clients en soient bien conscients.

Vous comprendrez aisément que notre démarche, en envoyant ce courrier, vise surtout à éviter que le nom de notre ASBL continue à garantir une quelconque qualité (« bio » ou autre) de ce marché, ce qui reviendrait à duper le public. »

Des informations sur nos activités, sur les comités de quartiers et leurs représentants ?

Contact : coordinateur : Bernard Devillers - Tél/Fax 02 762 39 44 ou en cas d'urgence 0478 42 47 83

Email : woluinterquartiers@hotmail.com - Site : www.wiq.be - Argenta n° 979-5493341-42

Abonnement
au Bulletin : 5 €/ an



Wolu-Inter-Quartiers asbl reçoit le soutien de la Communauté française, de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert, d'ACTIRIS et de la Région de Bruxelles-Capitale.

